



Information de carte sejour vie privee familiale

Par **Marion2424**, le **15/09/2014** à **23:56**

Bonjour rnrnJe suis française et réside actuellement en France.Je souhaiterai connaitre les modalités obtention d'une carte de séjour "vie privée et familiale" pour mon conjoint vénézuélien. (Ons et pas marie encors) rnrnJe suis enceinte de 8 mois et demi et je souhaiterai qu'il me rejoigne en France, les démarches pour la reconnaissance de l'enfant ils sont pas prix en charge encors !!!rnrnJe vous remercie pour les informations que vous pourrez m'apporter .

Par **moisse**, le **16/09/2014** à **08:46**

Bonjour,rnSi vous n'êtes pas mariés, vous ne pouvez utiliser le terme de conjoint (mariage) pas plus que de compagnon (PACS).rnCeci étant, votre ami a intérêt à consulter le consulat français le plus proche de son domicile.

Par **Clem34**, le **16/09/2014** à **12:00**

Bonjour,rnrnJe suis français, je vis avec une femme de nationalite canadienne depuis 2012. Nous nous sommes rencontres sur notre lieux de travail, a l epoque elle est arrivee avec un visa etudiant et depuis est restee en france sans visa. Elle travaille tjs pour ma meme societe qui malgre c'est deboires de visas prends le rique de la garder! Nous nous sommes mariees le 5 avril 2014 et pourtant nous avons tjs les memes problemes. Aucune informations sur les

demarches a affectués! Un peu d aide s il vous plait :-) merci